



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOIRET

Préfecture
Direction de la Réglementation
et des Relations avec les usagers
Bureau des Elections
et de la Réglementation Générale

ANNEXE 2

AFFAIRE SUIVIE PAR : DEMONT-PERTHUIS-GOBERT RÉGIS
TÉLÉPHONE : 02.38.81.41.08
COURRIEL : regis.demont-perthuis@loiret.gouv.fr
RÉFÉRENCE : J/1B/REX/BALLTRAP/DOSSIER
BALL-TRAPS PERMANENTS

Pratique des activités de tir aux armes de chasse ETABLISSEMENTS PERMANENTS

Déclaration

Relative à l'assurance responsabilité civile des participants.

Nom : Prénoms :
Date et lieu de naissance :
Domicile :
..... - n° Tel :

Agissant : en mon nom propre
 au nom de la personne morale ci-après :

Dénomination sociale
Forme juridique.....
Siège social.....
En qualité de.....

EXPLOITANT l'établissement permanent de ball-trap situé
.....

M'ENGAGE à contrôler la validité de l'attestation d'assurance responsabilité civile dont doit être muni chaque participant aux activités de tir aux armes de chasse dans l'établissement susnommé.

Fait à, le.....